

Sur les notions de français de référence, régionalisme et dérégionalisation

- **1. Introduction**

Franck Neveu est connu pour l'importance qu'il accorde à l'histoire et à la contextualisation des concepts et des termes qui jalonnent l'histoire de notre discipline. Nous aimerions, dans cette contribution, soumettre à son appréciation quelques humbles réflexions portant sur des termes d'usage très courant dans les études portant sur la variation géographique du français mais qui n'ont jamais reçu de définition stable et soulèvent un certain nombre de problèmes : il s'agit de *français de référence* (2), de *régionalisme* (3) et de son corollaire, *dérégionalisation* (4). Ces concepts apparentés ont en commun de remettre en question la frontière entre le marqué et le non-marqué sur l'axe diatopique.

- **2. Sur la notion de « français de référence »**

Le français n'est pas un conglomérat de dialectes primaires, comme la famille des parlers galloromans représentés dans une source comme l'*Atlas linguistique de la France (ALF)*, mais bien une langue standardisée, c'est-à-dire ayant connu un long processus d'aménagement linguistique comportant des activités institutionnelles de normativisation et de normalisation. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il s'agisse d'un système homogène et monolithique : bien au contraire, au fil des siècles, la standardisation du français s'est accompagnée d'une explosion de sa diffusion à

travers l'espace¹, les classes sociales et les contextes énonciatifs, ce qui a contribué à le doter de plusieurs sous-ensembles fonctionnels qui relèvent des différents axes de la variation diasystémique.

Or, lorsqu'il s'agit d'évaluer cette situation, des problèmes méthodologiques surgissent. Dans l'absolu, il faudrait disposer d'une description exhaustive du français *total* pour s'assurer du caractère « marqué » d'un emploi marginal – que l'on parle de traits vieilliss, argotiques, techniques, ethno-culturels, relevant de l'écrit littéraire ou au contraire de l'oral relâché; ou, enfin, à une combinaison de plusieurs de ces facteurs (car il ne faut jamais perdre de vue que tous les axes de la variation se croisent dans un énoncé donné). Dans ce portrait d'ensemble, la variation diatopique est l'une des plus complexes à décrire. Pour rendre compte des emplois (phoniques, grammaticaux ou lexicaux) qui relèvent de cet axe, c'est-à-dire qui connaissent des restrictions d'emploi quant à leur distribution géographique, une attitude jusqu'au-boutiste voudrait que l'on puisse comparer des descriptions *intégrales* de la façon dont le français est pratiqué aux quatre coins du monde. Comme cela est, dans la pratique, tout à fait inenvisageable – « il est impossible de compter sur une description complète de chacune des variétés » (Poirier 1995, p. 21) –, les chercheurs ont dû se rabattre sur d'autres stratégies en évaluant la régionalité à l'aune d'une construction empirique basée sur une certaine idéologie : le « français de référence ». Empirique, car il s'agit d'une réalité concrète se présentant sous la forme d'ouvrages de référence (grammaires et dictionnaires); idéologique, car ces ouvrages sont élaborés par des auteurs ayant en tête leur propre conception de ce qui est « non marqué » en français. Sera alors identifié comme non diatopiquement marqué tout ce qui apparaît en « français de référence » sans marque d'usage régional; inversement, tout ce qui est absent des ouvrages de référence (ou présent mais diatopiquement marqué), en dépit d'une présence largement attestée dans une/des région(s) donnée(s), sera considéré – à tort ou à raison – comme régional. Il s'agit donc, en somme, d'un corpus d'exclusion permettant aux spécialistes de diatopie d'accéder plus rapidement à leur objet d'étude.

Il convient de rappeler ici à qui l'on doit la paternité de ce concept, et du terme qui s'y rapporte :

Il faut d'abord prendre conscience que le français des dictionnaires n'est pas le français standard; le dictionnaire [...] relève de nombreux emplois qui ne sont plus en usage aujourd'hui ou encore qui appartiennent à des communautés restreintes : ces emplois n'ap-

1. Sur l'émergence de la régionalité en français, voir M.-D. Glessgen et A. Thibault (2005) et, surtout, Y. Greub et J.-P. Chambon (2009).

partiennent certes pas à un usage qu'on pourrait qualifier de standard. L'appellation *français standard* ne convient donc pas à la totalité des emplois décrits dans les dictionnaires; elle ne peut s'appliquer qu'aux emplois qui sont enregistrés sans mention restrictive sur les plans historique (*ancien, vieux, etc.*), géographique (*régional, Belgique, etc.*) et diastratique (*argot*). Cette appellation a de plus le désavantage d'évoquer déjà, plus ou moins clairement, la dimension normative. C'est pourquoi on lui préférera celle de **français de référence**² (FrR) qui est plus neutre et, surtout, beaucoup moins ambiguë : seront considérés appartenir à ce français tous les emplois répertoriés dans les dictionnaires du français et autres sources (par ex. les grammaires) décrivant la variété de prestige prise en compte par les lexicographes parisiens. (Poirier 1995, p. 26)

On voit donc qu'il s'agissait à l'origine, pour le directeur du *Trésor de la langue française* au Québec, de se distancier du concept de *français standard* en se rabattant sur la réalité empirique que sont les ouvrages de référence, sollicités comme outils de travail par les spécialistes de variation régionale. Cela laisse toutefois dans l'ombre la question de savoir sur quelles bases idéologiques reposent les ouvrages de référence (Claude Poirier n'évoque que deux pistes : le « prestige » et l'ancrage supposément « parisien » des lexicographes, ce qui est loin de correspondre à la réalité des salles de rédaction). C'est peut-être la raison pour laquelle de nombreux auteurs ont fini par confondre les deux concepts et semblent croire que le terme de *français de référence* n'est qu'une autre façon de se référer au français standard – lequel est pourtant une abstraction subjective et impressionniste, et non un corpus textuel empirique. Quoi qu'il en soit, le français de référence (qu'il s'agisse du concept ou du terme) a connu une très large réception, comme en attestent le collectif publié en 2010 sous la direction de Michel Francard, Geneviève Géron et Régine Wilmet, ou l'article de Chantal Lyche (2010) centré sur la prononciation.

C'est donc lorsqu'il s'agit de comprendre sur quels critères se basent les auteurs d'ouvrages de référence que les difficultés se présentent. Ils sont en général de deux natures : d'une part, diastratique (les classes sociales « bourgeoises » et « cultivées » sont toujours représentées comme pratiquant une variété digne d'imitation) et d'autre part, diatopique : le français censé être décrit comme neutre dans les grands ouvrages de référence serait celui de Paris et de l'Île-de-France. Cela ressort des représentations des locuteurs (voir Moreau *et al.* 2008; Detey *et al.* 2017) ainsi

2. Les grasses figurent déjà dans l'original.

que des discours des auteurs qui cherchent à proposer (Léon 1966) ou à décrire (Martinet, Walter 1973) des normes de prononciation, ou encore qui se sont investis dans la rédaction de dictionnaires de régionalismes (voir à ce sujet Rézeau 2000). Toutefois, la situation est loin d'être aussi simple, comme le montre avec force détails Yves-Charles Morin dans un article qui rend compte, entre autres, de ce qu'il appelle «la révolte de l'intelligentsia hors Paris» (2000, p.99) dans les discussions sur ce que devrait être le rattachement géographique de la prononciation normée du français. Devant la relative anarchie qui caractérise la description de la supposée «norme» dans les dictionnaires de prononciation, il constate :

[...] il n'y a pas de consensus sur les groupes sociaux dépositaires de la norme [...] les critiques, comme beaucoup d'auteurs, se fondent sur leur connaissance «intime» de la norme, issue d'une démarche personnelle difficilement contrôlable ne leur permettant pas nécessairement de connaître l'usage des groupes sociaux qu'ils affirment décrire. (Morin 2000, p.113)

Il y a tout de même moyen d'objectiver jusqu'à un certain point le rôle de Paris dans la définition de ce qui est considéré, tant bien que mal, comme la norme. En tant que principal pôle démographique, politique et culturel de la francophonie d'Europe (nous n'aborderons pas ici la question complexe du statut pluricentrique du français à l'échelle internationale, mais voir Lüdi 1992, 2020), la capitale agit à double titre comme, d'une part, un creuset accueillant des locuteurs de tout le pays (avec tous les phénomènes de nivellement impliqués) et, d'autre part, un centre d'expansion diffusant ses innovations au reste du territoire. Tous les grands centres urbains sont susceptibles d'innover, mais leur capacité à imposer leurs innovations dans leur zone d'influence dépend directement de leur poids et de leur prestige. Or, le grand Paris est indéniablement, et de loin, le plus grand pôle urbain du pays, le siège de toutes les principales institutions politiques, médiatiques, universitaires et culturelles.

L'erreur ne consiste pas à reconnaître à la capitale son rôle dans l'établissement de la norme, mais plutôt à ne pas prendre conscience du fait que cette norme à base parisienne est le résultat d'intenses mouvements de population, de la province vers le centre et, en retour, du centre vers les périphéries, qui induisent de perpétuelles négociations entre ce qui passe pour neutre et ce qui n'en est pas digne. Cela signifie également que l'existence de régionalismes parisiens ou franciliens n'est pas du tout exclue dans un premier temps (au contraire, le dynamisme propre aux grands centres urbains impulse régulièrement l'apparition d'innovations en tout genre), mais que de tels avatars risquent fort de subir un processus accéléré, voire instantané, de «dérégionalisation» (voir ci-dessous 4), ce qui est d'abord parisien s'imposant rapidement à tout le pays.

Cette dynamique complexe, au sein de laquelle Paris reçoit autant qu'il donne, explique pourquoi une innovation périphérique (la prononciation du *-l* final de *persil*), voire locale (c'est le cas de nombreux termes de gastronomie, comme *tartiflette*; voir Avanzi et Mathat-Christol 2021, p. 212-213), peut aussi gagner tout l'espace national – en autant qu'elle ait d'abord réussi à toucher la capitale, qui lui sert de relais. Dans Mathieu Avanzi et André Thibault (2021), nous avons montré que la restitution des consonnes finales graphiques dans la prononciation est parfois impulsée par des zones périphériques (on a souvent mentionné l'influence de la graphie sur l'apprentissage du français dans le Midi), ou semble tout simplement échapper à des causalités diatopiques, l'axe diagénérationnel pouvant s'avérer plus déterminant. Quoi qu'il en soit, toutes les innovations qui finissent par s'imposer ne trouvent pas nécessairement leur source à Paris, mais ont besoin de conquérir la capitale pour balayer le reste du pays.

- ### 3. Sur la notion de « régionalisme »

Dans le cadre conceptuel de la linguistique variationnelle, un régionalisme est un trait linguistique (phonique, grammatical, lexical, voire pragmatique) qui connaît des restrictions d'usage reliées à l'axe diatopique, celui de la variation dans l'espace. C'est la raison pour laquelle on parle aussi, plus techniquement, de « diatopismes ». En d'autres mots, un régionalisme n'est pas utilisé sur la totalité du territoire où se pratique une langue donnée, mais seulement sur un (ou des) sous-ensemble(s) de celui-ci, d'envergure variable, et avec des taux de pénétration dans l'usage qui peuvent varier du tout au tout (souvent en corrélation avec d'autres facteurs, comme l'âge des locuteurs).

- #### 3.1. La configuration aréologique des régionalismes

Il convient de revenir sur le problème des aréologies concernées. Contrairement à ce que des étiquettes en *-isme* largement répandues tendent à suggérer (*provençalisme*, *picardisme*, *helvétisme*, etc.), les régionalismes ne couvrent pas tous des zones géographiques compactes et bien démarquées. Il arrive couramment, en particulier lorsqu'on a affaire à des archaïsmes, que les aires soient éclatées. Le type *crayon gris* pour désigner ce que l'on appelle ailleurs un *crayon à/de papier* connaît une fréquence significativement élevée en Bretagne, dans le Roussillon, en Provence et en Suisse romande, avec des débordements en Savoie (Avanzi

2017, p.12-15). La prononciation du -s final de *encens* est écartelé entre le Sud-Ouest et la Romandie (*ibid.*, p.47). Quant à *académique* avec le sens d'«universitaire», le jeu des langues d'adstrat respectives a eu pour résultat qu'il est attesté autant en Suisse qu'en Belgique et au Canada (DSR 2004, p.53-55).

-

3.2. Comment objectiver le caractère «régional» d'une aire donnée ?

Une autre question qu'il convient de se poser est celle de l'envergure objective des aires occupées par un supposé «régionalisme». Le cas des oppositions phonologiques qui structurent le système des voyelles du français contemporain dans l'Hexagone oblige à se demander ce qui est régional et ce qui ne l'est pas (ou plus) : la carte consacrée à la paire *piquet* et *piqué* dans Mathieu Avanzi (2017, p.55) montre que les zones de non-distinction occupent pratiquement la moitié du territoire ; dans de telles circonstances, quelle aire est régionale et quelle aire ne l'est pas ? On peut adopter trois attitudes face à la question : (i) considérer qu'une zone majoritaire n'est de toute façon pas «régionale», indépendamment du fait qu'elle englobe Paris ou non ; (ii) être d'avis que les deux zones sont «régionales», puisqu'aucune d'entre elles ne couvre tout le territoire (ce serait la façon la plus objective de voir les choses, si les questions de norme ne relevaient que de l'arithmétique) ; (iii) considérer que seul le territoire incluant Paris échappe à l'étiquette de «régional», même s'il peut parfois ne couvrir qu'une portion minoritaire (ou devenue minoritaire) de l'espace national.

Cette situation peut être illustrée par l'exemple de *persil*, présenté dans tous les ouvrages de référence comme devant être prononcé sans son -l final, car c'est bel et bien ainsi que la majorité des Franciliens le prononcent (Avanzi 2017, p.44). Or, à l'échelle de la francophonie d'Europe, ces locuteurs sont minoritaires, la prononciation avec -l final dominant presque partout ailleurs (Avanzi et Thibault 2021, p.238, 259).

-

3.3. Les régionalismes négatifs

Pour rendre compte du phénomène dans son intégralité, il ne faut pas perdre de vue que *l'absence* dans une région donnée d'un emploi tout à fait courant dans le reste du territoire constitue en soi un autre type de régionalisme, que l'on peut appeler *régionalisme négatif* (Thibault 2007). Il s'agit en fait de l'autre côté de la médaille : par exemple, puisque

tout le monde dit *chocolatine* dans le Sud-Ouest, *pain au chocolat* peut y être considéré comme un régionalisme négatif (bien qu’y jouissant évidemment d’une connaissance passive, en raison de sa grande médiatisation sur les réseaux sociaux ces dernières années – les équivalents du français de référence ne sont pas toujours tous aussi bien connus). Les données négatives, bien qu’invisibles, doivent être prises en compte dans la caractérisation d’une variété régionale donnée : d’un point de vue pragmatique, elles choquent et dérangent autant le nouvel arrivant que les données positives.

•

3.4. Les régionalismes de fréquence

Il peut arriver que la seule particularité diatopiquement marquée d’un mot ne soit ni sa forme, ni son sémantisme, ni son fonctionnement morphosyntaxique, mais tout simplement sa fréquence dans le discours, particulièrement élevée dans certaines régions. On parle alors de *régionalismes de fréquence*. On sait par exemple que le mot *glace* ne s’emploie jamais en français canadien avec le sens de ‘miroir’; cette acception constitue donc un régionalisme négatif. Toutefois, par ricochet, l’usage du mot *miroir* dans cette variété est nécessairement plus répandu qu’en France, puisqu’il est le seul disponible pour renvoyer à ce référent.

•

3.5. L’inadéquation du terme en dehors du contexte hexagonal

Enfin, si l’on reste hors du cadre hexagonal, il faut rappeler que l’usage du terme de «régionalisme» pour se référer à des mots propres à des variétés de français hors de France a été critiqué par Claude Poirier, «puisque le Québec n’est pas une région de la France» (1995, p.19-20). Il propose de limiter ce terme à la désignation de mots qui ne s’emploient que dans une portion du territoire d’un pays donné. Par exemple, *faire simple* ‘dire des bêtises’ est un régionalisme de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean au Québec, voir Claude Verreault et Claude Simard (2020, p.128); en revanche, *nettoyeur* au sens de ‘pressing’ (*Usito*) devrait être considéré selon lui comme un québécoïsme, soit, mais non comme un régionalisme.

4. Sur la notion de « dérégionalisation »

L'aréologie et le statut diatopiquement marqué d'un régionalisme n'ont rien d'immuable. Les aires d'un diatopisme peuvent, à travers le temps, connaître différentes issues : (i) être en récession et se replier sur leur zone de pénétration maximale (ladite récession pouvant aller jusqu'à la désuétude complète); (ii) rester régionales mais voir leur centre de gravité se déplacer; (iii) connaître une extension pouvant aller, en dernier ressort, jusqu'à atteindre la totalité du territoire. C'est dans ce dernier cas que l'on peut parler de *dérégionalisation* – un phénomène par nature graduel et que l'on peut saisir dans les différentes étapes de sa progression grâce à des témoignages philologiques et lexicographiques.

La lexicographie générale n'envisage jamais qu'un mot puisse être en train de subir un processus de dérégionalisation : les mots se trouvant dans cette situation sont marqués comme régionaux d'une édition à l'autre, et ce jusqu'à ce que cette marque disparaisse, abruptement. Il faut bien admettre que la lexicographie différentielle ne s'en tire en général guère mieux. Une heureuse exception à cette règle est constituée par le *Dictionnaire des régionalismes de France* (Rézeau 2001), qui donne toute sa place au concept. En effet, une recherche dans le texte intégral de cet ouvrage révèle que les termes *dérégionalisé*, *dérégionaliser* (*se* –) et *dérégionalisation* apparaissent une soixantaine de fois dans les commentaires historico-comparatifs de ce dictionnaire consacré aux régionalismes lexicaux des régions de France.

On ne sera pas surpris de constater que, de tous les domaines, c'est celui de la gastronomie qui est le mieux représenté, avec environ 40% du total : *bistouille* 'eau-de-vie', *bretzel*, *cancoillote*, *cannelé*, *chabichou*, *chocolatine*, *chouchen*, *cordons-bleus*, *crique*, *crozets*, *croustade*, *éclade/églade*, *far breton*, *floc de Gascogne*, *flognarde*, *fougasse*, *knack*, *kouign-amann*, *pélarçon*, *picodon*, *presskopf*, *rosette*, *rousquille*, *tourteau fromagé* – et bien sûr l'incorruptible *tartiflette* (voir ci-dessous). Il n'en reste pas moins que le phénomène touche donc aussi, dans plus de la moitié des cas, des mots appartenant aux champs sémantiques les plus variés.

Il convient de se pencher sur les stratégies d'identification du processus de dérégionalisation mises en avant dans le discours lexicographique. Elles sont multiples :

- la présence du mot chez de nombreux auteurs qui ne sont pas du tout originaires de la région concernée (situation illustrée s.v. *peser un âne mort*, *bistouille*, *d'un bord à l'autre*, *boudiè!*, *caillon* 'absence d'ordre', *gnac/gnaque*, *pissou*, *pot de camp* 'gamelle');
- l'absence de mise en relief typographique (italiques ou guillemets) dans les sources dépouillées, qui suggère que le mot est senti

comme diasystématiquement neutre (voir entre autres s.v. *mâchurer* ‘barbouiller’);

– la présence du mot sans marque diatopique, à une époque ou à une autre, dans la lexicographie générale (*buquer*, *diable* ‘poêlon ventru’, *galéjer*, *jaunotte* ‘chanterelle’, *lauze* ‘type de pierre plate’, etc.);

– la présence du référent lui-même, bien sûr accompagné de son nom (cas de l’affichage commercial), repéré dans des régions très éloignées de l’aire d’origine du mot (cas typique des référents gastronomiques : *cannelé*, *chapon* ‘rascasse’, *fougasse*, etc.);

– l’apparition du mot dans des noms de restaurants répartis un peu partout sur le territoire; cf. ce commentaire s.v. *mâchon* ‘collation’ : «Un élément pour apprécier cette dérégionalisation est fourni par les noms de restaurants et de bars comportant *mâchon/machon* d’après Minitel 1999» (DRF 2001, p. 630), une situation qui illustre une utilisation avant l’heure des ressources électroniques en ligne pour traquer la variation régionale;

– la présence dans des dictionnaires d’argot, qui pointe davantage vers la variation diastratique que diaphasique, surtout lorsqu’il s’agit d’argot relevé à Paris (voir s.v. *café consolé*, *caguer*, *faire chabrot*, *cognolon*, *gadin*, *faire une bonne manière à quelqu’un*, etc.), et qui suggère que l’argot peut parfois avoir été le canal par lequel un diatopisme s’est dérégionalisé;

– enfin, les résultats des enquêtes de vitalité réalisées à l’époque de l’élaboration du DRF auprès de quelques centaines de témoins, qui montrent parfois (voir s.v. *enclade/englade*) que la zone touchée déborde plus ou moins de l’aire que les autres sources consultées permettaient de dessiner.

Le DRF évoque aussi régulièrement les voies de diffusion qui ont permis à un diatopisme de faible extension de finir par occuper un territoire de plus en plus vaste : l’argot, comme on vient de le signaler, mais aussi bien sûr le commerce, la restauration et la grande distribution (dans le cas de pratiquement tous les termes de gastronomie, mais aussi pour le fameux couteau *laguiole*, au sujet duquel le DRF évoque «de vigoureuses campagnes publicitaires»), ainsi que le tourisme.

La dérégionalisation étant un phénomène graduel, on ne s’étonnera pas de constater qu’elle touche, selon les mots, des territoires plus ou moins étendus. Limitée dans le cas de *cabourd*³ ou d’*éclade/églade*⁴, elle

3. À la base limité aux départements du Gard, de l’Hérault, de l’Aude, de l’Aveyron et de Lozère, «[o]n notera une certaine dérégionalisation du mot vers le nord, ainsi à Vienne (Isère) où il “était employé comme substantif (“imbécile”) parmi les collégiens et lycéens il y a une quinzaine d’années” (comm. de J. Serme)» (DRF 2001, p. 183).

4. «[...] ce type lexical, ainsi que le référent, est caractéristique de la côte charentaise;

est extrême dans le cas de *goûteux*, qui s’est exporté jusqu’au Québec, ou de *tartiflette*, qui a été relevé... dans les Antilles.

Notons enfin que la prise en charge de la notion dans le *DRF* reste le plus souvent muette quant à la distinction entre connaissance active et passive (distinction que les dictionnaires, différentiels ou non, n’abordent presque jamais), mais il serait logique de supposer que l’aire de connaissance passive d’un diatopisme en voie de dérégionalisation englobe celle, nécessairement plus restreinte, de sa connaissance active. L’exemple le plus extrême concerne le mot *chocolatine*, déjà évoqué ci-dessus, dont la fortune sur les réseaux sociaux a fait exploser la connaissance passive, sans pour autant bien sûr qu’elle corresponde à un emploi effectif dans tout l’Hexagone.

Toutefois, d’autres exemples montrent que la dichotomie actif/passif cède parfois la place à des stratégies pragmatiques plus complexes, impliquant la connotation plutôt que la dénotation. Le provençalisme *galéjade* ‘histoire inventée ou exagérée’ a été ainsi commenté par Zumthor dans *FEW* (17, 474b, WALA) : « Très vivant, on a conscience, en l’emplant, de parodier le langage marseillais ».

•

5. Conclusion

Le but de cette contribution était de discuter de trois concepts fréquemment manipulés dans les études sur la variation géographique du français mais rarement définis avec précision. Il s’agit tout d’abord de la notion de français de référence, qui rend compte – dans des ouvrages ayant vocation à servir de modèles et de guides – de l’ensemble des phénomènes considérés comme illustrant la norme, telle que les auteurs de ces ouvrages la conçoivent. C’est la consultation de ces ouvrages qui permet aux francophones, et plus spécialement aux diatopiciens, de se renseigner sur le caractère régionalement marqué ou non de leurs productions. Nous avons ensuite abordé la notion de régionalisme, qui renvoie à un trait linguistique en usage seulement sur une aire géographique donnée, compacte ou éclatée, et qui exclut Paris et plus généralement l’Île-de-France. Puis, nous avons terminé avec le concept de dérégionalisation, qui renvoie à un processus par lequel un trait linguistique donné perd graduellement son statut de diatopisme pour accéder au français commun – et, toujours avec un certain décalage, à celui des dictionnaires.

les enquêtes DRF ont montré qu’il connaît une certaine dérégionalisation dans les départements voisins» (*DRF* 2001, p. 391).

Notre perspective était essentiellement centrée sur la francophonie d'Europe, et plus précisément encore sur l'Hexagone. Dans une conception pluricentrique de la francophonie, qui implique qu'il puisse y avoir plusieurs institutions détentrices de la norme d'un pays à l'autre, ainsi que des normes sociales implicites très variées, ces concepts devraient être revus et adaptés aux différents contextes nationaux.

•

Bibliographie

- ALF = voir J. Gilliéron et E. Edmond, 1902-1910.
- Avanzi Mathieu, 2017, *Atlas du français de nos régions*, Paris, Armand Colin.
- Avanzi Mathieu et Mathat-Christol Jean, 2021, *Comme on dîne chez nous, le grand livre des mots et des recettes de nos régions*, Paris, Le Robert.
- Avanzi Mathieu et Thibault André, 2021, «Cartographier l'amuissement et la restitution des consonnes finales en français grâce à la production participative», *Nouveaux regards sur la variation dialectale/New Ways of Analyzing Dialectal Variation*, A. Thibault, M. Avanzi, N. LoVecchio et A. Millour éd., Strasbourg, Éditions de linguistique et de philologie, p. 205-253.
- Cajolet-Laganière Hélène, Martel Pierre, Masson Chantal-Édith et Mercier Louis, *Usito, dictionnaire non différentiel du français en usage au Québec*, en ligne : [<https://usito.usherbrooke.ca>].
- Detey Sylvain, Lyche Chantal, Racine Isabelle, Schwab Sandra et Le Gac David, 2017, «The notion of norm in spoken French: production and perception», *Varieties of Spoken French: A Source Book*, S. Detey, J. Durand, B. Laks et C. Lyche éd., Oxford, Oxford University Press, p. 55-67.
- DRF 2001 = voir P. Rézeau, 2001.
- DSR 2004 = voir A. Thibault 2004, 2^e édition.
- Francard Michel, Géron Geneviève et Wilmet Régine, 2010, *Le français de référence : Constructions et appropriations d'un concept*, Louvain, Peeters.
- FEW = voir W. von Wartburg, 1922-2002.
- Gilliéron Jules et Edmont Edmond, 1902-1910, *Atlas linguistique de la France*, Paris, Champion.
- Glessgen Martin-Dietrich et Thibault André, 2005, «La "régionalité linguistique" dans la Romania et en français», *La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France. Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau*, M.-D. Glessgen et A. Thibault éd., Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, p. III-XVII.

- Greub Yan et Chambon Jean-Pierre, 2009, « Histoire des variétés régionales dans la Romania : français », *Romanische Sprachgeschichte : ein internationales Handbuch zur Geschichte der romanischen Sprachen* [Histoire linguistique de la Romania], vol. 23, n° 3, p. 2552-2565.
- Léon Pierre, 1966, *Prononciation du français standard*, Paris, Didier.
- Lüdi Georges, 1992, « French as a pluricentric language », *Pluricentric Languages. Differing Norms in Different Nations*, M. Clyne éd., Berlin/New York, De Gruyter, p. 149-178.
- Lüdi Georges, 2020, « Plurilinguisme réglementaire : concepts, réalités et défis », *Norme et diversité linguistique : la gestion normative dans des contextes pluricentriques. Francophonie et catalanophonie*, T. Cabré et M. Güell éd., Barcelone/Paris, Institut d'études catalanes, p. 17-32.
- Lyche Chantal, 2010, « Le français de référence : éléments de synthèse », *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : ressources pour l'enseignement*, S. Detey, J. Durand, B. Laks et C. Lyche éd., Paris/Gap, Ophrys, p. 143-165.
- Martinet André et Walter Henriette, 1973, *Dictionnaire de la prononciation du français dans son usage réel*, Paris, France-Expansion.
- Moreau Marie-Louise, Bouchard Pierre, Demartin Stéphanie, Gadet Françoise, Guérin Emmanuelle, Harmegnies Bernard et al., 2008, *Les accents dans la francophonie : une enquête internationale*, Bruxelles, Service de la langue française.
- Morin Yves-Charles, 2000, « Le français de référence et les normes de prononciation », *Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain*, vol. 26, n° 1, p. 91-135.
- Poirier Claude, 1995, « Les variantes topolectales du lexique français : propositions de classement à partir d'exemples québécois », *Le régionalisme lexical*, M. Francard et D. Latin éd., Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 13-56.
- Rézeau Pierre, 2000, « Le français de référence et la lexicologie/lexicographie différentielle en Europe », *Cahiers de l'Institut linguistique de Louvain*, vol. 26, n° 1, p. 157-185.
- éd., 2001, *Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique*, Bruxelles, De Boeck/Duculot.
- Thibault André, 2004, *Dictionnaire suisse romand. Particularités lexicales du français contemporain*, 2^e édition, Carouge (Genève), Zoé.
- Thibault André, 2007, « Banques de données textuelles, régionalismes de fréquence et régionalismes négatifs », *Actes du XXIV^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Aberystwyth 2004, D. Trotter éd., Tübingen, Niemeyer, t. I, p. 467-480.
- Usito = voir H. Cajolet-Laganière et al.

- Verreault Claude et Simard Claude, 2020, *La langue de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean : un français qui a du caractère*, Québec, Presses de l'université Laval.
- Wartburg Walther von, 1922-2002, *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine darstellung des galloromanischen sprachschatzes*, Bonn-Leipzig-Bâle, Teubner-Klopp-Zbinden, 25 volumes.